Vol. XXXI. Saint-Boniface, Manitoba, 9 Avril 1902. No. 21

LE MANITOBA

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

JOSEPH BERNIER, Avocat, Directeur.

Le Referendum

Résultat du Referendum: 13.050 électeurs en faveur de la mise en force de l'Acte des Liqueurs; 19.785 pour son abolition.

Le gouvernement Roblin, s'appuyant sur la volonté populaire ni nettement exprimée, va faire disparaître de nos statuts provinciaux cet acte passé en 1900 par la législature manitobaine.

Les Prohibitionnistes ont eu l'occasion de prouver qu'ils formaient la majorité; l'épreuve a tourné contre eux. Il est à souhaiter qu'ils comprendront leur position et cesseront de fatiguer les partis politiques de leurs bruyantes réclamations.

Le *Free Press*, le porte-parole du parti libéral dans la province, exprimait, jeudi dernier, l'opinion que les prohibitionnistes venaient de recevoir leur coup de grâce; le *Telegram*, journal conservateur, était du même avis.

Nous pensons comme nos confrères. Le plébiscite a été trop carrément contre la Prohibition pour que ses adeptes puissent décemment continuer leur campagne, à tout le moins dans le domaine politique.

Nous sommes heureux de constater que tous nos centres français ont voté "NON" avec éclat.

Quelques details

	OUI	NON
Winnipeg	2450	5817
Saint-Boniface	26	595
Saint-Boniface (Municipalité)	3	44
Elie	7	75
La Salle	11	52
Starbuck	35	24
Altamont	44	50
Somerset	43	64
	3	47
LaBroquerie	6	42
Sainte-Anne	6	59
Letellier	30	123
Saint-Jean-Baptiste	7	201
Sainte-Agathe	2	32
Saint-Norbert	4	38

Nos Affaires Municipales

Comme nos lecteurs de Saint-Boniface paraissent depuis quelque temps prendre beaucoup d'intérêt dans les affaires municipales, nous avons l'intention de donner dorénavant un certain espace chaque semaine pour les renseigner sur certaines choses qui sont un legs du passé, et en général sur les affaires courantes.

Pour aujourd'hui nous parlerons du pavage de l'avenue Provencher, parceque c'est une question toute d'actualité.

Le Conseil a décidé, si les propriétaires ne s'y opposent pas, de paver en pierre cassée ou macadam, une route de 24 pieds de largeur avec bordure en pierre brute, et boulevard en gazon de 17 pieds environ de chaque côté, sur toute la longueur de l'avenue Provencher et sur la moitié nord de cette avenue.

D'après le rapport de l'ingénieur de la ville, cet ouvrage coûtera $15860.00 dont $7025.00 sera payées par la Ville engénéral et $8835 prr les propriétaires riverains, moyennant une cotisation de 13 centins par pied de front pendant 10 ans.

Le rapport donne aussi l'estimation des divers modes de pavage comme suit :

Asphalte	$57,475.00
Blocs de cèdre avec rebors en madrier de pin	19,237.00
Blocs de cèdre avec rebords en pierre	30.555.00
Macadam avec rebords en pierre	15,860,00

L'asphalte est calculée durer 20 ans; les blocs de cèdre, 10 ans; le macadam, 10 ans. C'est-à-dire que la taxe spéciale se paie pendant ce nombre d'années respectivement.

Pour les pavages autres que le macadam, la ville ne contribue toujours que la juste moitié d'un pavage en macadam.

Ainsi pour l'asphalte,	$57,475
la ville ne contribuera que	7,025
lissant à payer aux propriétaires	$50,450

ou $5.48 par pied de front, équivalant à une taxe spéciale de 44 cents par pied pendant 20 ans.

Si c'est un pavage en blocs de cèdre avec rebords en pierre, la taxe sera de 34c. par pied pendant 10 ans.

Ainsi voyons quelle serait la position d'un lot de 66 pieds l'an prochain si cet ouvrage se fait.

En outre des taxes ordinaires qui seront sans doute augmentées par le fait que la ville va assumer une partie du coût du pavage, un lot de 66 pieds aurait à payer en taxes spéciales savoir ;

Canal d'égout	$15.00
Pavage macadam	12.87
	$27.87

Il est à remarquer que l'amélioration projetée ne s'applique qu'à la moitié nord de l'avenue. Si plus tard la ville décidait de faire des travaux semblables dans la moitié sud de cette rue, les propriétaires de chaque côté auraient encore à payer une semblable taxe de 13 cents par pied savoir pour un lot de 66 pieds, encore $12.87.

Avant longtemps il va falloir renouveler le trottoir fait il y a 20 ans et qui tombe de vétusté. Ce sera encore une taxe spéciale d'environ $12.00 par année pour un trottoir en madrier de 8 pieds de largeur. Si l'on veut se donner le luxe d'un trottoir en ciment, ce sera beaucoup plus cher.

En résumé un lot de 66 pieds se trouvera grevé ;

Pour égoût environ	$133.33
Pour pavage sur un côté	64.00
Pour pavage sur l'autre côté	64.00
Trottoir environ	38 67
Total	$300.00

payable, partie en 15 ans, partie en 10 ans, partie en 7 ans.

Quel sera le résultat de ces améliorations, pour les propriétaires de la rue, en particulier, et pour la ville, en général ? Il y a des personnes sérieuses et ordinairement bien informées qui sont d'opinion que d'ici à cinq ans la propriété aura doublé de valeur.. Nous n'avons pas qualité pour nous prononcer sur la question. Il n'y a pas de doute qu'en thèse générale la propriété située sur une rue où des travaux de ce genre sont faits augmente considérablement de valeur. Cette augmentation est-elle en proporcastion de la dépense dans tous les, ou au moins dans la plupart des cas? Nous ne sommes pas prêts à nous prononcer sur ce point.

Nous avons cru utile cependant de mettre ces chiffres sous les yeux de nos lecteurs, qui pourront eux-mêmes tirer leurs conclusions.

CECIL RHODES

Cecil Rhodes, le fameux millionnaire sud-africain est mort.

Le Très Honorable John Cecil Rhodes, qui vint de s'éteindre, a rempli une carrière des plus mouvementées.

Député de Barkly West, à l'Assemblée Législative de la Colonie du Cap, il a occupé ce poste jusqu'à 1881, par une grande majorité.

Né en 1853, il était le 4me fils de feu le révérend Francis W Rhodes. Il fit ses études au collège Oriel, d'Oxford.

En 1884, il fut nommé député commissaire de Bechuanaland, et il occupa ce poste durant un an.

Il fut directeur gérant de la British South Africa Co., dont la charte fut accordée en 1889 grâce à ses efforts. Il en devint plus tard le président, jusqu'en 1896. Il fut aussi nommé directeur et gouverneur à vie des mines de De Beers.

De 1890 à 1896, il fut premier ministre de la Colonie du Cap. De 1894 à 1896, il fut commissaire des terres de la couronne. Il fut ministre de l'intérieur, de 1894 à 1896. Il prit une part active dans la guerre de Matabeland, en 1896 et contribua, pour sa large part, à pacifier les indigènes, en les induisant à rendre les armes.

Cecil Rhodes fût l'âme dirigeante du raid Jameson, en 1896 et il fut en grande partie responsable de la guerre qui ensanglante actuellement l'Afrique Sud. Il a donné son nom à la Rhodésie, où il possédait d'immenses terrains. Il était président de la Chartered Co. qui exploité la plus grande partie des mines d'or et de diamant de l'Afrique-Sud. Il possédait des biens incalculables.



Mercredi, 9 Avril 1902

LE MANITOBA
EST PUBLIÉ ET IMPRIMÉ
TOUS LES MERCREDIS
PAR
ANT. GAUVIN, Imprimeur.

Toutes communications concernant le journal ou l'imprimerie, le paiement des abonnements ou pour impressions, devront être adressées à

LE MANITOBA,
SAINT-BONIFACE, MANITOBA
CANADA.

ABONNEMENT
Canada et Etats-Unis......$1.00 par année
Europe (compris le port)....... 2.50 "

TARIF DES ANNONCES
1ère insertion, par ligne..............12 cents
Chaque insertion subséquente......... 8 "

N. B.-Les annonces de naissances, mariages et sépultures seront insérées au taux de 25 cents chacune.

AVIS Les annonces pour la France et l'étranger (sauf le Canada) sont reçues exclusivement à la PUBLICITE FRANCAISE ET INTERNATIONALE 42, rue du Cardinal-Lemoine, à Paris, qui a seule le monopole et la responsabilité de ce service.

APRES LE VOTE

Le résultat du referendum devrait engager les prohibitionnistes à changer leurs méthodes. Trop longtemps ils ont semé le malaise dans le pays avec leurs exagérations. Ils ont abouti à un notable fiasco, mêlé de ridicule. La cause de la tempérance a plutôt souffert qu'elle n'a gagné à toute cette agitation Nous demandons en conséquence aux prohibitionnistes de se rallier aux amis de la simple tempérance pour arriver à contrecarrer l'effet désastreux de l'abus des boissons enivrantes.

Nous n'entretenons pas beaucoup l'espoir d'être entendus par les chefs du mouvement. C'est pourquoi nous nous tournons de préférence vers d'autres élé-

La cause de la prohibition totale vient d'être affaiblie pour longtemps dans notre province; et nous nous en réjouissons. Nous admettons toutefois qu'il y a des abus à réprimer.

Nous nous adressons donc d'abord aux autorités, et nous leur demandons de faire exécuter consciencieusement les lois de licence actuellement en vigueur; de les rendre plus efficaces même si elles ne le sont pas suffisamment.

L'inspection des liqueurs entre autres choses devrait se faire ponctuellement.

Nous nous adressons aussi aux débitants de boissons. Nous les conjurons de songer aux responsabilités morales et même financières qu'ils encourent quand de quelque manière l'abus résulte de leur imprévoyance et surtout des tentations qu'ils mettent à la portée de leurs clients.

On nous dit que la loi des licences a été mieux observée dans certaines localités depuis quelque temps. On a été poussé à cette utile réforme par la force qu'on espérait y puiser pour combattre les adeptes de la prohibition.

Pourquoi ne continuerait-on pas à bien se conformer aux lois existantes. Ce serait un moyen de prévenir le retour de l'agitation que l'on a menée contre le débit des liqueurs.

Les principales considérations qui devraient cependant porter tous ceux qui font le commerce des boissons à user de toute la prudence possible, sont l'honnêteté publique, le bon ordre et le respect de leur propre conscience.

Nous faisons également appel aux bons sentiments du peuple.

Nous avons recommandé aux électeurs de voter négativement sur la question de la prohibition. Mais nous n'avons pas voulu par là absoudre les abus. Ceux-ci nous les condamnons, et nous regardons les habitudes de tempérance comme l'une des meilleures sauvegardes de l'honneur et de la prospérité des familles, et du peuple lui-même. Par conséquent, nous voudrions inculquer très profondément cette vérité dans l'esprit de tous. C'est par là que nous démontrerions combien nous avons eu raison de combattre une loi qui nous paraissait impraticable et hostile aux saines libertés individuelles.—

APPRECIATIONS

La presse de l'Est ne se rend pas un compte exact de l'état des esprits dans notre province au sujet de la prohibition. Ainsi la *Patrie* publie des appréciations qui sont merveilleuses de sagacité à rebours. Prenons le premier paragraphe:

"L'échec d'hier apparaît à tous les observateurs sérieux comme un avantcoureur de l'enterrement qui attend le gouvernement Roblin à la prochaine consultation populaire."

Vous n'y êtes point, confrère. C'est l'opposé qui est la vérité.

La *Patrie* continue:

"Un véritable gouvernement doit avoir la conscience des responsabilités à prendre, des devoirs à remplir; un véritable gouvernement doit avoir la force d'étudier et de régler les questions d'ordre public, sans avoir recours à toutes les roueries qui peuvent permettre de les éluder"

Ceci n'est pas mal. Seulement la *Patrie* ne sait trouver de ces choses que lorsqu'il s'agit des autres. Quand M. Laurier a imaginé le plébiscite, justement à propos de la prohibition, pour se débarrasser de cette question, c'était, dans l'opinion du confrère, une fameuse trouvaille. Et quand, après avoir obtenu la majorité, il a refusé d'en tenir compte, c'était encore très bien.

Evidemment la *Patrie* voulait donner un coup trique au gouvernement Manitobain, et elle l'a donné, à tort et à travers.

"Or, le gouvernement Roblin ajoute la *Patrie*, a été un gouvernement de faiblesse, de transactions, d'aventures, oscillant dans l'incertain, dans le louche, dans les manigances de toutes sortes."

"C'est un gouvernement fini."

Pardon, confrère ... vous vous entraîne dans de faux sentiers. Ce que vous dites dans ce paragraphe est non-seulement une entorse à la vérité, mais c'est au surplus, une injustice.

RECEPTION

Son Honneur le Juge et madame Prud'homme recevront dimanche, de 4 à 6 hrs p. m., à leur résidence, les amis qui aimeraient à venir saluer l'honorable juge Dubuc et madame Dubuc à l'occasion de leur départ pour Winnipeg.

EN FRANCE

Les élections générales auront lieu en France le 27 du courant.

Quel en sera le résultat?

C'est difficile à prévoir, surtout à distance.

Mais il y a ceci de certain: le gouvernement a en face de lui des forces imposantes. Républicains modérés et catholiques marchent à l'assaut en rangs serrés, avec la détermination d'emporter la bataille.

A l'organisation puissante du gouvernement, on a opposé une organisation puissante aussi.

Le gouvernement a surveillé avec soin la confection des listes électorales; de même aussi ont fait ces adversaires.

Le gouvernement a de l'argent pour aider ses candidats; les femmes chrétiennes de France ont tendu la main et récolté pour les candidats oppositionnistes. Bref, on se dispute le terrain pas à pas.

M. Waldeck-Rousseau et son ministère vaincus, quelle victoire ce serait sur la franc-maçonneire, la juiverie, le socialisme et tous les mauvais éléments qui meurtrissent aujourd'hui la France.

Prions Dieu de protéger notre vieille mère-patrie!

CHEZ TOUT LE MONDE

La coqueluche chez les enfants, la bronchite, la grippe chez tous, sont guéris par le BAUME RHUMAL.

CHAMBRE DES COMMUNES

QUESTION DU TRANSPORT DES GRAINS

Séance du 10 Mars 1902.

Nous avons déjà donné à nos lecteurs l'appréciation que le *Journal* a faite du discours de l'hon. M. LaRivière sur le transport des grains de l'Ouest. Nous publions aujourd'hui le discours même:

M. A. A. C. LaRIVIERE (Provencher); La question dont la Chambre est saisie est une des plus importantes qui se soient jamais imposées à nos délibérations; car, on peut dire sans exagération que l'avenir du Canada tout entier est intimement lié à celui du Nord-Ouest. Il est un fait qu'il ne faut pas perdre de vue; c'est qu'au Nord-Ouest, l'étendue de la zône de terres arables est supérieure à celles des états de l'ouest américain, et qu'avant bien longtemps le Manitoba et le Nord-Ouest seront le grenier du monde. Dans quelques années, au lieu d'exporter quarante ou cinquante millions de boisseaux de blé, c'est par centaines de millions de boisseaux que nous exporterons cette céréale. Il faut donc bien se garder, en discutant cette question, de baser notre statistique sur la récolte de l'année dernière; mais c'est l'avenir et le rapide accroissement de richesse de ce jeune pays qu'il faut envisager. Les quarante millions de boisseaux récoltés l'année dernière se convertiront peut-être en une récolte de soixante millions cette année prochaine et ainsi de suite. Car, il ne faut pas l'oublier, le nombre d'acres mis en culture s'accroît chaque année d'une façon étonnante, tandis que la population, nous l'espérons, subira une augmentation correspondante. S'il faut en juger d'après les rumeurs qui nous arrivent de divers côtés, il viendra cette année, au Nord-Ouest un grand nombre d'immigrants. De fait, je crois que nous allons absorber la population de quelques états de l'Ouest américain au profit de nos vastes Territoires du Nord-Ouest. En discutant cette question, il faut donc que la Chambre mette au rancart toute considération de politique de partis et envisage la chose de plus haut, au point de vue national. Quelles que soient les fautes commises par l'un ou l'autre parti, oublions le passé et tournons nos regards vers l'avenir.

Les compagnies de fer, affirme-t-on, n'ont pas été en mesure de transporter les récoltes de l'année. C'est parfaitement vrai M. l'Orateur; et d'ailleurs, l'on ne saurait espérer qu'une récolte de quarante millions de boisseaux puisse se transporter dans l'espace de trois ou quatre semaines. Aucun de nos réseaux de transport ne saurait expédier une besogne aussi énorme dans un si court délai. Force nous sera donc d'aviser à quelque autre moyen de transport, de façon à répartir cette besogne, sans que le trafic en souffre, et de façon à ce que la classe agricole puisse en bénéficier dans la plus large mesure possible. L'honorable pré-opinant dit qu'il n'y a pas assez de voies ferrées. La chose est fort possible. Il affirme qu'il nous faut de nouveaux élévateurs.

En effet, c'est là un besoin qui se fait vivement sentir: tout le monde l'admet. Mais la question se pose; comment allons-nous obtenir ces élévateurs? A mon avis, c'est le devoir du gouvernement de prendre lui-même l'initiative; d'établir ces élévateurs pour la manipulation du grain du Nord-Ouest. Mais, s'écrient mes amis d'Ontario, est-ce que nous n'avons pas à payer notre quotepart de ces frais? Sans doute, il vous faut payer votre part de cette dépense, puisque la richesse du Nord-Ouest est votre propre richesse. Puisque les populations de l'Ouest ont à contribuer au paiement des primes accordées aux industries de la pêche et du fer établies dans les provinces de l'est: puisqu'il nous faut acquitter les droits de douane sur tous les instruments aratoires employés dans l'exploitation de nos terres arables du Nord-Ouest, ne sommes-nous pas fondés à demander que les provinces de l'est fassent aussi quelques sacrifices, à leur tour, afin de nous faciliter le transport des immenses récoltes que nous produisons dans l'ouest? Puisque les industries de l'est ont besoin de protection pour se développer, il va de soi que notre grande industrie agricole de l'Ouest demande également protection. Dans ce but, j'affirme donc que c'est au gouvernement, et non pas aux compagnies de chemins de fer, qu'il incombe de se charger de l'exploitation de ces élévateurs. Sans aller aussi loin dans ce sens que le député d'York (M. Maclean), je prétends que le gouvernement devrait établir tout un ensemble d'élévateurs où les cultivateurs puissent aller déposer leur blé, obtenir un reçu d'entrepôt, puis prélever des fonds à même ce reçu au besoin et expédier plus tard leur grain quand les prix seront remunérateurs.

Le député de Russell (M. Edwards) nous a dit, cette après-midi, que c'est une imprudence de la part des cultivateurs de porter tout leur grain au marché à la fois, car cet encombrement a pour effet de faire baisser le prix de cette céréale. Il y a du vrai dans cette observation. Or, si le gouvernement établit un ensemble d'élévateurs dans le sens que je suggère, cela permettra aux cultivateurs d'attendre rémunérateurs, car alors ils pourront emmagasiner leur grain. Cette après-midi, on a aussi suggéré que les cultivateurs de l'ouest, à l'exemple de ceux de l'est, devraient construire des granges et des greniers, mais c'est là, à mon avis, une chose impraticable dans l'ouest. Il ne faut donc pas y songer. Mais, me dira-t-on, pourquoi le gouvernement se chargerait-il de la construction de ces élévateurs? Pourquoi les cultivateurs eux-mêmes ne se chargeraient-ils pas de la chose? Eh! bien, il est un fait qu'il ne faut pas perdre de vue ici, c'est que nos cultivateurs de l'ouest sont au début de leur établissement; ils n'ont pas encore eu le temps d'accumuler des fortunes, et ils n'ont pas de capitaux à placer dans la construction d'élévateurs et autres entreprises de ce genre. J'affirme donc que le gouvernement a le devoir de venir en aide aux cultivateurs de l'ouest, et de les tirer de la situation où ils se trouvent aujourd'hui. Il s'agit ici d'une question nationale Tout le pays est intéressé au succès de nos cultivateurs de l'ouest et à ce qu'il obtiennent les prix les plus rémunérateurs pour le grain qu'ils produisent.

Notes Politiques

M. LaRivière, député de Provencher, vient de prononcer au Parlement, un vigoureux discours sur le budget. Nous le publierons mercredi prochain.

***

La discussion sur le budget s'est terminé hier, à Ottawa. Le vote a été; 117 pour le gouvernement, et 61 en faveur de l'amendement de M. Borden, que nous avons donné la semaine dernière.

Un Foie pesant et inactif

AMENE LA BILE, L'INDIGESTION ET LES PLUS CRUELS DERANGEMENTS—VALEUR CURATIVE DES

Pilules pour le Foie, du DR CHASE.

Le foie n'est pas seulement l'organe le plus considérable et l'un des plus importants du corps mais quand il est en mauvai état tout devient dérangé. par l'inaction des rognons et des boyaux, il devient engourdi et ne peut séparer la bile du sang, ce qui occasionne un grand malaise et empêche la digestion.

La langue devient chargée, la tête fait mal, la digestion se fait avec difficulté; les membres sont sensibles, les reins sont faibles, l'estomac et le foie sont lourds et font souffrir, les yeux deviennent jaunes et remplis de veines de sang; l'urine est difficile et prend des teintes de sang; les boyaux marchent mal, la dyspepsie arrive. Il ne sert de rien d'essayer le traiter le foie seul; il faut en même temps guérir les rognons et les boyaux en les débarassant de ce qu'ils ont de trop. C'est pour cette raison que les pilules pour le Foie et les Rognons, du Dr Chase, ont toujours eu tant de succès dans le traitement des maladies de foie, des reins et de dyspepsie.

M. James Clark, Conseon, Prince Edward Co., Ont., écrit: "Il y a à-peu près onze ans je fus pris d'un mal de reins qui originait aux hanches et aboutissait à l'épine dorsale. C'était très souffrant, presqu'impossible à supporter, et pendant longtemps je ne pus faire une heure d'ouvrage pas jour. Mon poids réduisit de 190 e 160 lbs, et bien que j'eusse consulté d'excellents médecins et essayé des remèdes très recommandés, je n'avais pu obtenir de soulagement.

"Dans le même temps mon beaupère me conseilla d'essayer les pilules du Dr Chase pour les Rognons et le Foie, disant qu'elles me guériraient certainement. J'en achetai une boite et grande fut ma surprise de me trouver soulagé à l'épuisement de la boite. J'en continuai l'usage jusqu'à consommation de quatre boites lesquelles me rétablirent complètement; j'ai retrouvé mon poids normal, 190 lbs. Je ne puis trop vanter les pilules du Dr Chase pour les Rognons et le Foie; elles ont tant fait pour moi! Je les ai recommandées à beaucoup de mes amis et je n'ai pas encore découvert un seul cas où elles n'aient produit un excellent résultant résultat. Ma fille, Nadame Chas. Philip a aussi été guérie d'une sérieuse maladie d'estomac en faisant usage de ces pilules."

Les "Dr Chase's Kidney-Liver Pills, une pilule par dose, 25 cts la boite, chez tous les marchands, ou chez Edmanson, Bates & Cie, Toronto.

AVIS.

Avis est par les présentes donné que demande sera faite au Parlement du Canada à sa présente session d'un acte incorporant la *First National Bank of Canada* avec les pouvoirs ordinaires des Banques, d'après l'acte des Banques et ses amendements.

Signé S. B. WOODS
Avocat des requérants

Daté ce 20ième jour de mars 1902.

AVIS

Avis est par le présent donné qu'il sera demandé au parlement de la Puissance à la prochaine session de passer un acte incorporant la Canadian Manufacturers Association avec tous les droits et pouvoirs nécessaires,

THOMSON HENDERSON & BELL.
Solliciteurs des requérants,
Toronto, le 5 Janvier 1902. 25-19i.

AVIS

Avis est par le présent donné que demande sera faite au parlement du Canada à sa prochaine session d'un acte incorporant le diocèse de la "Orthodox Russo Greek Catholic Church for North America and the Aleutian Island," et chacune des paroisses et missions de la dite église au Canada, avec pouvoir d'acquérir et de posséder toutes propriétés mobilières et immobilière pour fins religieuses, d'éducation et de charité et pour établir et faire fonctionner des églises, écoles, et institutions de charité.

Daté à Edmonton Alberta 26 jour de décembre, A. D. 1901.

SHORT & CROSS.
Solliciteurs des Réquerrants.

Université de Manitoba.

Les examens annuels de l'Université de Manitoba auront lieu aux dates suivantes
Arts et Droit—Lundi, avril le 21.
Médecine—Lundi, mai le 12
Immatriculation—Lundi, mai le 26.
Toute demande d'admission à écrire sur aucun de ces examens doit être les mains du Régistraire de l'Université au moins vingt jours avant la date de cet examen.

G. J. LAIRD.
Régistaire

A PRETER

$1000.00 sur première hypothèque. S'adresser à

THEO BERTRAND,
Hôtel de Ville,
9-4 3ies. St. Boniface.

DEMANDEE

Une servante; bons gages; doit savoir faire la cuisine; références exigées. Il n'est pas nécessaire de savoir l'anglais. Se présenter dans la matinée chez

MADAME BANFIELD,
433 Rue Ste-Marie,
9-4 1ns. Winnipeg.

CHEZ NOUS ET AUTOUR DE NOUS

—M. le docteur Larose de Deleau, est en visite à Saint-Boniface.

—assemblée du Club Athletique demain soir à la salle du bazar

—Pendant le mois de mars, 7,500 immigrants sont passé par Winnipeg.

—Les Américains continnent à visiter le pays et à y acheter des terres.

—Une nouvelle banque avec un capital de $25,000, vient de s'ouvrir à Carberry.

—Melle Maria Kéroack institutrice à Deleau, est en promenade dans sa famille à Saint-Boniface.

—On à fait sauter par la dynamite vendredi soir, la glace de la rivière Rouge, près du pont Assiniboine. Une débacle en règle a commencé samedi matin. Les curieux étaient nombreux sur le pont.

—La vente des terres est très active en ce moment et le sera probablement durant toute la saison. Un agent expérimenté nous disait hier qu'il avait fait cent par cent plus d'affaires que jamais sur les terres.

APICULTURE

CONFERENCE DE M. A. DUPASQUIER

(Suite)

On a généralement des données fausses à cet égard. Ainsi on croit assez communément que l'abeille en hiver s'engourdit de manière à ne devenir qu'un meuble insensible, ne demandant d'autres soins que celui d'être reléguée dans l'endroit le moins encombrant de la cave ou ailleurs. Combien de colonies superbes ont péri faute de savoir quelles sont des conditions requises pour un bon hivernement.

L'abeille en hiver vit comme nous vivons nous-mêmes dans nos maisons, ayant les mêmes besoins d'air, de chaleur et de vivres.

Il faut pour bien hiverner les abeilles: de l'air, un local exempt d'humidité, obscur, tranquille, et, autant que possible, une température de trente à quarante degrés, plus de vivres, je dirai même plus qu'il ne leur en faut.

Prenons maintenant ces points les uns après les autres.

Nous disons pour commencer, de l'air. Si l'on examine une ruche par une belle journée d'été, on est intrigué par un travail auquel un nombre considérable d'abeilles se livrent, toutes ont la tête tournée contre la ruche, battant des ailes avec beaucoup de rapidité et semblent tellement absorbées par leur travail qu'elles n'accordent aucune attention à celles qui entrent ou qui sortent. Si vous avez une ruche d'observation, vous pourrez vous convaincre en regardant à travers la vitre, qu'une quantité égale d'abeilles placée sur la paroi surplombant l'entrée, se livrent au même travail dans un sens inverse. Que font ces abeilles? Elles s'amusent, ont dit quelques auteurs. Ce besoin de s'amuser, si impérieux pour l'homme, ne semble pas encore entrer dans les mœurs des abeilles. Non, Messieurs, ces abeilles sont tout simplement occupées à établir deux courants d'air, l'un destiné à chasser l'air vicié de la ruche et le second à le remplacer par de l'air pur.

Toute personne qui possède une ruche peut par lui-même vérifier ce fait. Prenez un bout de fil à l'extrémité duquel vous fixez une toute petite plume (un duvet); maintenant, laissez descendre doucement votre fil le long de la ruche à un ou deux doigts de distance de la paroi; arrivés à un point donné, vous verrez que la petite plume est poussée au loin de la ruche par un courant d'air qui lui imprime cette direction et la force de s'éloigner. Laissez descendre maintenant votre fil un peu plus bas, et vous verrez avec surprise que votre petite plume prendra une direction toute opposée et sera amenée par un autre courant contre la ruche, signe évident de l'existence de deux courants, preuve certaine du besoin qu'ont les abeilles d'attacher au renouvellement de l'air dans leur demeure une importance capitale. Ce besoin d'air pur est aussi nécessaire aux abeilles en hiver qu'en été, quoiqu'en plus petite quantité pendant la mauvaise saison. Mais aussi combien leur est-il plus difficile dans les conditions où elles se trouvent de se procurer cet élément sans le secours de l'apiculteur. Il faut donc que ce dernier supplée à l'état des choses. A cet effet il s'assurera que le local où devront reposer ses abeilles a une aération suffisante. Dans les caves qui servent aux fins du ménage et où les besoins nous amènent tous les jours et même plusieurs fois par jour il y a assez d'air et ce local peut convenir pour hiverner un plus ou moins grand nombre de colonies moyennant quelques précautions.

(A suivre)

DECES

Il y a quelques jours, mourait à Mantene, Ill., M. Moise Brosseau, frère de Madame I. Demers, de Saint-Boniface. Le défunt était âgé de 78 ans.

On a beaucoup parlé de Pyny Balsam le plus grand remède moderne pour toux et rhumes. Il guérit promptement et certainement. 30c. chez tous les marchands. Fait par les propriétaires de Perry Davis Pain-Killer. 3

AVIS

Est par les présentes donné aux contribuables de la Municipalité de Montcalm que le Rôle, d'évaluation de 1901 a été adopté pour l'année 1902.

Que toute personne est invitée a examiner le dit Role au Bureau du secrétaire Trésorier à Saint-Jean-Baptiste de cette date au (10) dix de mai 1902, et tous ceux qui désireraient porter des plaintes contre le dit Role doivent déposer leurs plaintes au Bureau du dit Secrétaire-Tresorier le ou avant le 16iéme jour de mai 1902.

Que le conseil siègera en cour de Révision pour considérer les dites plaintes et Réviser le dit Rôle le 30 mai A. D 1902, a dix heures A. M. a Letellier à la Salle Municipale.

Donné sous ma signature à Saint-Jean-Baptiste ce premier jour d'Avril A.D. 1902.

JOSEPH BARIL,
Secrétaire-Trésorier,
9 4 8ins. Munn. de Montcalm.

Province du Manitoba

o o o

Le Bulletin des Moissons publié par le gouvernement, le 12 décembre 1899, donne les statistiques suivantes pour l'année:

Récoltes	*Acres*	*Rendement moyen Minots*	*Total Minots*
Blé	1,629,995	17.13	27,922,230
Avoine	575,136	38.80	22,318,378
Orge	182,912	29.4	5,379,156
Pommes de terre	19,151	168.5	3,226,395

BESTIAUX

Bœuf à viande exporté durant l'année	$ 12,000.00
Exporté pour la formation de troupeau	35,000.00
Valeur totale de l'exportation des produits laitiers	470,559.00

10,500 OUVRIERS AGRICOLES

Sont venus des parties Est du Canada pour aider aux récoltes dans le Manitoba dans la saison de 1899, et cependant ce n'était pas encore assez.

Les Cultivateurs du Manitoba sont Prosperes

Durant l'année, les cultivateurs ont érigé des bâtisses de ferme pour la valeur d'un million et demi de piastres.

LES TERRAINS DE MANITOBA

A vendre par le gouvernement du Manitoba. Il y a aujourd'hui en vente dans toutes les parties de la Province plus de 1,600,000 acres de terres de choix pour des prix variant de $2.00 à $5.00 l'acre. C'est payable en huit paiements. L'attention spéciale des colons est attirée sur 500,000 acres de terre situées le long de la ligne du chemin de fer le *Manitoba Northwestern*, à $3,00 et $3.50 l'acre.

DES OCTROIS GRATUITS DE TERRES (FREE HOMESTEADS)

peuvent encore être obtenus en plusieurs parties de la Province.

Pour plus amples informations, pour cartes, etc., gratuites, adressez-vous à "Minister of Agriculture and Immigration, Winnipeg, Man.," ou à

JAMES HARTNEY,
Manitoba Emigration Agent,
Union Station, Toronto

AVIS

AVIS EST PAR LES PRESENTES DONNE que demande sera faite au parlement du Canada à sa prochaine session d'un acte incorporant une association dont l'objet est de favoriser l'étude de la finance, des mathematiques, et de la comptabilité, et pour ce établir telles succursales qui seront nécessaires; pour établir différentes classes de membres et en déterminer les termes et conditions; pour accorder des diplômes à ses membres; pour saffiler à aucune autre institution ayant la même ou des fins analogue; pour avoir et disposer de biens mobiliers et immobiliers, pour faire des réglements pour la bonne administration des affaires de l'association et pour faire tous autres actes nécessaires aux fins susdites.

CHRYSLER & BETHUNE,
Ottawa.
Déc. 5 1901, Procureurs de requérants.

AVIS

Avis est par le présent donné que demande sera faite au Parlement du Canada à sa présente session d'un acte déclarant les pouvoirs corporatifs de la Trans-Canada Railway Company en pleine force et effet; aussi consolidant et amendant les actes relatifs à la compagnie de manière à étendre de temps de la construction et de l'achèvement du chemin de fer commencé à Roberval; donnant à la compagnie droit de circuler sur les lignes de Québec et Lake St. John Railway de Roberval à Québec et Chicoutimi; et pour augmenter le nombre des directeurs provisoires et ordinaires; et pour autres fins.

HAMEL, TESSIER & TESSIER,
Avocats des requérants.
Québec, 13 février 1902.

AVIS

Avis est par les présentes donné que demande sera faite au Parlement du Canada à sa présente session d'un acte incorporant The Canadian Northern Express Company avec tous les pouvoirs nécessaires et usuls de bureaux d'une Compagnie d'Expres; aussi d'un acte incorporant The Canadien Northern Telegraph Company avec tous les pouvoirs nécessaires ordinaires d'une compagnie de télégraphe et de telephone.

Z. A. LASH,
Avocat des requérants
Daté ce 14ème jour de Fév. 1902. 19-2 9i.

AVIS

Avis est par les presentes donné que demande sera faite au Parlement du Canada à sa présente session d'un Acte incorporant la Metropolitan Bank of Canada avec les pouvoirs usuels des Banques sous l'acte des Banques et ses amendements.

J. H. COBURN,
Avocat des requérants.
Daté ce 14ème jour de Fév. 1902. 19-2-9;

ON DEMANDE

Un instituteur pour le District Scolaire de Richard, dans le village de Somerset. Doit être de religion catholique et capable d'enseigner l'anglais et le français. Devra entrer en fonctions le 1er avril et continuer pendant neuf mois. Application devant mentionner l'expérience acquise dans l'enseignement S'adresser à

W. J. SIMMONDS,
Sec-Trésorier.
Somerset P. Q., Man.

On demande pour Saint-Felix un instituteur ayant de l'expérience dans l'enseignement, et sachant le Français et l'Anglais. Salaire $40.00 par mois.

REV. W. L. JUBINVILLE,
Secrétaire.
Saint-Félix, Man.

GORDON SERA PENDU

L'honorable Juge Dubuc a eu le pénible devoir de condamner à mort samedi dernier à Brandon, le meurtrier Gordon. L'exécution aura lieu le 20 juin prochain.

FUTUR PRESIDENT

M. WILLIAM WHYTE, DE WINNIPEG, SERAIT NOMME PREMIER VICE PRESIDENT DU PACIFIQUE CANADIEN

Il est rumeur que M. William Whyte, assistant président du Pacifique Canadien, à Winnipeg, va devenir 1er vice-président, poste resté vacant depuis la promotion de Sir Thomas Shaughnessy à la présidence. C'est la charge la plus importante après celle du président. Il s'y rattache une grande responsabilité. Une telle nomination équivaudrait à désigner le successeur de Sir Thomas Shaughnessy.

M. Whyte possède beaucoup d'expérience dans les chemins de fer.

En 1886, il était nommé surintendant général de la division ouest du Pacifique et, en 1897, gérant des lignes à l'ouest de Fort William. Sa nomination serait bien accueillie dans les cercles des chemins de fer.

Chronique de la Province

SAINTE-ANNE DES CHENES.

A Sainte-Anne des Chênes décédée le 26 mars dernier, a l'âge de 10ans, Carolines Edowardina fille de M. Edward Harrison. Nos sympathies à la famille éplorée.

SAINT-PIERRE-JOLYS.

M. Arsène Lauziere vient de perdre une petite fille, Marie-Antoinette, Edith-Anaïs, décédée à Montréal le 26 mars à l'âge de 13 ans et 10 mois. La défunte était sœur de Mde. J. P. Bernier, de Saint-Claude. Nous présenton nos sincères condoléances à la famille.

La société d'agriculture de Carillon vient de décider d'aider ses membres au montant de 20 o/o dans l'achat d'animaux reproducteurs. C'est une sage décision car il faut de toute nécessité essayer d'améliorer les races d'animaux qui sont sur nos fermes et qui forment une partie importante de notre richesse.

LE MALAISE AU PRINTEMPS

LA TEMPERATURE VARIABLE DU PRINTEMPS EST DESASTREUSE POUR LES PERSONNES FAIBLES

MEME LES GENS GÉNÉRALEMENT ROBUSTES SE SENTENT ÉPUISES ET MAL EN TRAIN A CETTE SAISON—LES PILULES ROSES DU DR WILLIAMS SONT LE MEILLEUR TONIQUE AU PRINTEMPS.

Les mois du printemps ont une influence néfaste sur la plupart des gens. A aucune autre époque de l'année la santé et la force semblent aussi difficiles à obtenir et à conserver. Vous ne sentez pas que vous êtes réellement malade mais vous, vous sentez aussi mal que vous pourriez l'être si vous étiez sérieusement malade. Cette disposition devrait être éliminée et elle peut l'être. Ce dont vous avez besoin, c'est d'un tonique pour enrichir le sang et le débarrasser des impuretés qui se sont logées dans votre système durant l'hiver, et qui sont responsables de votre état actuel. Les Pilules Roses du Dr Williams sont le seul remède recommandable, infaillible. Ces pilules font un sang riche, nouveau, renforcent les nerfs et confèrent la santé et la vitalité à chaque organe du corps. Elles sont un remède de printemps idéal et ce qu'il y a de meilleur au monde pour toutes les maladies dues à un sang appauvri ou impur. Le cas de Melle Belle Cohon, White Rock Mills, N E., est une forte corroboration de ces déclarations. Elle dit :"Il y a trois ans ce printemps j'étais grandement épuisée. Le moindre exercice me fatiguait J'avais perdu toute ambition et à sa place j'éprouvais une sensation de langueur et d'indolence. Mon appétit m'abandonna et la nuit mon sommeil était agité et je ne reposais pas. De fait j'étais dans un bien mauvais état. Après avoir essayé deux ou trois remèdes sans bénéfice, je commençai à faire usage des Pilules Roses du Dr Williams qui me firent beaucoup de bien et après en avoir pris une demi-douzaine de boîtes je ne l'avais été depuis des années. Je prends depuis, au printemps, de ces pilules et je trouve que c'est un excellent tonique."

En agissant parfaitement et promptement sur le sang et les nerfs ces pilules guérissent rapidement l'anémie, le rhumatisme, la sciatique, la paralysie partielle, la danse de St Guy, scrofule et éruptions de la peau, érisipèle, maladies des reins et du foie et maladies fonctionnelles qui rendent la vie misérable à tant de femmes. D'autres soi-disant pilules fortifiantes sont de simples imitations de ce précieux remède. Achetez les véritables avec le nom au long "Dr Williams' Pink Pills for Pale People" sur l'enveloppe qui entoure chaque boîte. En vente chez tous marchands de remèdes ou envoyées franco par la poste à 50c la boîte ou 9 boîtes pour $2.50 en s'adressant à la Dr Williams' Medicine Co., Brockville, Ont.

GRADATION

Un rhume de cerveau négligé dégénère en rhume et fluxion de poitrine. Le BAUME RHUMAL est le vrai spécifique à employer.

AVIS

Avis est par les présentes donné que demande sera faite au Parlement du Canada a sa prochaine session d'un acte incorporant la Sovereign Life Assurance Company of Canada pour effectuer les affaires ordinaires d'assurance sur la vie sous toutes ses formes et dans tous ses départements.

HUNTER & HUNTER,
Solliciteurs des requérants.

Daté à Toronto ce 13ème jour de janvier 1902. 29-1 9ins.

FEUILLETON DU MANITOBA.

UNE PARTIE DE PLAISIR

No. 3

—Nous ne marchons pas, nous volons! s'écrie Perdreau enthousiasmé.

Il se propose chaque dimanche de manier son bateau pour devenir un barreur hors ligne. Déjà même, bien qu'il n'ait que quelques heures d'exercice, il sent qu'il le tient dans la main bien mieux qu'au départ. Il en fait ce qu'il veut.

—Nous voici à l'extrémité de l'ile des Ravageurs, dit-il à Desfluttes. Remarquez bien comment je m'y prends pour contourner le rivage au plus près. D'abord un petit coup à gauche; puis un autre à droite, et...

Et le *Flambard* s'arrête net, avec une secousse qui coupe la parole à Perdreau.

—Hein! Qu'est-ce qu'il y a? interroge-t-il.

Desflutes se penche, regardement le bras dans l'eau.

—Il y a que nous sommes sur un banc de vase. Je sens le fond. Vous auriez dû passer moins près de l'ile, suivre le trajet des bateaux à vapeur. Voilà une belle façon de montrer votre science de pilote!

Perdreau est très vexé; il répond d'un ton sec:

—Est-ce ma faute; en arrière. Ce sera un retard de cinq minutes, voilà tout!

Il renverse la vapeur, mais inutilement. Le *Flambard* s'est élancé avec trop d'entrain dans la vase, pour vouloir en sortir aussi facilement. Il est pris.

Encore s'ils avaient une gaffe, ils pourraient peut-être se dégager, mais Perdreau a jugé cet engin inutile et l'a retiré du bateau avant le départ.

Ils bourrent le foyer de charbon, ils reculeront ou ils sauteront.

L'hélice tourne de plus en plus vite, soulève l'eau en tourbillons mêlés de vase, mais le *Flambard* n'en démarre pas pour cela. Au contraire, les secousses que lui imprime la rotation de l'hélice, l'enfoncent de plus en plus sur son banc.

Un express passe, mais ils n'osent pas appeler à leur secours.

Soudain Desflutes qui tire du charbon, pousse un cri de terreur:

—Il y a une voie d'eau!

En effet, le fond de la soute est rempli d'eau,

—Nous allons couler! dit Perdreau d'une voix tragique. Savez-vous nager?

—Non. Et vous?

—Moi non plus! Il faut pourtant que l'un de nous se dévoue.

—Pourquoi faire?

—Pour se mettre à l'eau et pousser le canot en le soulevant.

—*Brrou!* Cherchons auparavant la voie d'eau et bouchons-la.

Pour atteindre jusqu'aux angles qui se trouvent sous le planchèr, il est obligé de descendre dans cette eau, de s'y mettre à genoux, et d'y barboter comme un canard. Travail inutile!

Il se relève désespéré et se frappe le front.

—Je ne le remarquais pas, cette eau est tiède. Elle vient de la machine. C'est la chaudière qui fuit!

—Qu'elle vienne de la chaudière ou de la Seine, notre position n'en vaut guère mieux! réplique Desflutes. Voici une demi heure que nous sommes en panne. Il est près de onze heures.

Perdreau se décide à se déshabiller. Il s'attache à la ceinture une corde qu'il noue, de l'autre bout, au tuyau, de la chaudière, et il descend sur le banc de vase. Il essaie de soulever le canot. Ses forces n'y suffisent pas.

Desflutes quitte ses vêtements à son tour En prenant les mêmes précautions que son compagnon d'infortune, il se met aussi à l'eau.

Ils réunissent leurs efforts, ils crient comme des matelots à la manœuvre:

—Oh! Hisse! Oh! Hisse!

Le *Flambard*, comme un grand paresseux, ne veut pas bouger.

Convaincus de l'inutilité de leurs efforts, ils remontent dans le bateau. Ils ont de la boue jusqu'aux mollets. Ils ont soif, ils ont faim, ils sont fatigués. Ils sont décidés à mettre de côté toute vanité. Ils hèleront le premier express qui passera. En voici un. Ils se dressent alors à l'avant du *Flambard*, agitent leurs chapeaux, leurs mouchoirs. Ils crient:

—Au secours! Venez nous délivrer: nous sommes enlizés.

Les passagers, voyant ces deux hommes à moitié habillés, faits comme des voleurs, croient à une plaisanterie. Le pilote hausse les épaules et dit assez haut pour qu'ils l'entendent.

—Ces farceurs! Si on les écoutait, on s'arrêterait à chaque instant!

Un loustic leur crie:

—Adieu, Robinson! Au revoir, Vendredi!

Et l'express est passé emportant avec lui l'espérnace des naufragés.

Desflutes commence à la trouver mauvaise. Il reproche amèrement à Perdreau de l'avoir attiré dans un guet apens sous prétexte d'une partie de plaisir,

On n'invite pas ses amis à une excursion dans un bateau qu'on ne connait pas, qu'on a acheté en se faisant mettre dedans comme un ignorant, un bateau dont la chaudière fuit.

Ah! Ils ont eu bon nez ceux qui ont refusé l'invitation!

Comme il doit faire bon en ce moment à pêcher assis au frais! Comme il doit être agréable d'entendre les cors de chasse se répondant des collines de Clamart à celles de Meudon! Comme il doit être doux de s'étendre dans l'herbe haute d'une clairière de Chaville toute entourée de taillis, et d'y dormir ou de rêvasser en écoutant les insectes bruire sur les feuilles, en regardant les oiseaux filer dans dans le ciel!

Ah! ils ne sont pas salis par le poussier et la vase, eux! Ils n'ont pas abimé leur veston et leur pantalon de coutil! Ils n'ont pas perdu leur *bains-mer-mer!* Ils se reposent, au lieu de peiner, comme des nègres, à casser du charbon! Ils n'ont pas eu les doigts à moitié écrasés par une machine dégoûtante de cambouis! Ils ne courent pas le risque de se noyer ou de sauter avec une chaudière! Ils n'ont pas soif! Ils n'ont pas faim! Ils ne grillent pas en plein soleil! Ils n'ont pas auprès d'eux une bête inconnue, qui est peut-être un serpent venimeux.

Ah! Qu'ils sont heureux les collègues du bureau qui ne sont pas sur le *Flambard!*

Encore, si le temps était pluvieux, ça ne serait que demi-mal d'avoir partie manquée; mais, non, pas un nuage au ciel; Le soleil semble se moquer des deux marins d'eau douce en leur lançant sur la nuque ses rayons les plus cuisants.

Sous cette avalanche de reproches, Perdreau baisse la tête. Il s'assied sur un banc et songe amèrement à l'ingratitude des gens qu'on invite.

Soudain, en relevant les yeux, il aperçoit un petit animal qui le regarde de ses yeux brillants, accroupi sur le bord du coffre à charbon.

—La bête! s'exclame-t-il. C'est un rat! Ce n'est pas un serpent!

Et, pris du besoin de passer sa mauvaise humeur sur quelque chose, il saisit un morceau de charbon et le lance sur l'animal qui disparait.

Le morceau tombe dans la soute qui est à demi pleine d'eau. Il fait jaillir sur Desflutes cette eau noirâtre.

—Ah ça! s'écrie celui-ci qui n'a pas compris le motif du mouvement de son compagnon, êtes-vous fou? Ne me trouvez-vous donc pas encore assez sale?

Perdreau va répondre vertement, quand un express parait. Comme mû par un ressort, il se lève, saute sur la chaudière pour être mieux, vu, se démène et crie de telle façon que le bateau stoppe et met à l'eau sa chaloupe de sauvetage. Le *Flambard* est relié par un cable à l'express. Celui-ci, en quelques tours d'hélice, le tire de son lit de vase, puis le hale jusqu'à la prochaine station.

O ironie du sort! Sur l'express qui remorque le *Flambard*, se trouvent Bridoux et Cadillac, deux collègues qui ont refusé l'invitation de Perdreau. Le malheureux perd espérance de cacher sa mésaventure. Demain, tous les employés de son bureau en seront informés. Ils en feront des gorges chaudes et riront de sa mine déconfite avec le même entrain que rient les deux qui sont là accoudés à l'arrière de l'express.

—Comment se fait-il que vous soyez ici? crie Bridoux aux infortunés navigateurs. Vous deviez être en ce moment attablés chez le *Père Lapin*, en face d'un déjeuner pantagruélique?

C'est Perdreau qui regrette d'avoir annoncé d'avance le programme de la journée!

—Vous n'aurez pas besoin de prendre le vermouth, crie à son tour Cadillac. Vous devez avoir de l'appétit!

A Suivre